



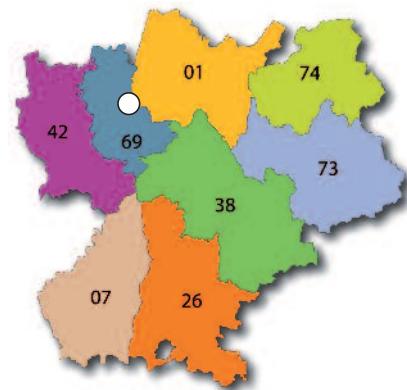
AGENDA 21 LOCAL DE RILLIEUX-LA-PAPE (69)

Rillieux-la-Pape

Commune de 29 300 habitants, située aux limites Est de la communauté urbaine de Lyon et du département du Rhône, Rillieux-la-Pape concilie développement urbain et développement agricole. Elle est née en 1972 de la fusion de deux villages, Rillieux et Crépieux-la-Pape, ayant subi une explosion démographique lors de la création, au début des années soixante, d'une zone à urbaniser par priorité (ZUP), à cheval sur chaque territoire.

Trente ans après la fusion, le territoire communal est composé d'espaces d'habitations collectives et pavillonnaires entre anciens bourgs et ville nouvelle, de zones consacrées à l'activité économique et commerciale, de secteurs agricoles occupant une superficie importante, d'espaces naturels de qualité qui subsistent entre aménagements et équipements : parc de Sermenaz, berges du Rhône, coulées vertes, etc. la commune constitue une zone de transition entre urbain et rural, à la périphérie de l'agglomération lyonnaise mais concentre sur des espaces fragiles des pressions de toutes sortes (urbaines, foncières, ...).

Ici, plus qu'ailleurs, la politique environnementale doit être associée aux dimensions économiques et sociales pour articuler les usages et les pratiques de la vie quotidienne avec les potentialités du territoire.



A l'origine

Dans ce contexte, les premiers travaux de la Ville en matière de développement durable ont concerné l'observation des espaces publics et la participation des habitants. En 1997, la Ville a été lauréate du premier appel à projet "Outils et démarches en vue de la réalisation d'Agendas 21 locaux" du Ministère chargé de l'environnement, pour la mise en oeuvre d'un dispositif d'observation de la ville, basé sur six postes d'observateurs de quartiers. Elle a aussi rédigé une charte de l'environnement, construit des équipements publics en qualité environnementale, participé à des travaux de recherche sur les indicateurs de développement durable des quartiers... Après un bilan de ses nombreux travaux préalables, la Ville s'est engagée en 2004 dans l'élaboration d'une démarche stratégique d'Agenda 21 local.

Objectifs du projet

1/ Améliorer la connaissance du territoire en permettant le développement d'une veille et d'une compréhension partagée de la ville.

2/ Conduire un projet débattu avec tous ceux qui vivent et travaillent sur la commune pour favoriser l'insertion professionnelle et le développement économique, aménager la ville en préservant l'environnement et les ressources naturelles, prendre en compte et favoriser la mixité sociale comme facteur d'enrichissement des projets de la ville.



Projet reconnu
« Agenda 21 local »
par le MEEDDAT en
novembre 2007.

Points forts

- **Observation et évaluation des impacts :** observateurs de quartier, enquête « bonne santé de la ville ».
- **Implication des acteurs :** concertation, formation des agents, co-signature de l'Agenda 21, passeport éco-citoyen.
- **Transversalité :** groupe d'animation de l'Agenda 21, comité technique « observation des quartiers », articulation avec le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Et si c'était à refaire ?

« Le bilan de la Charte de l'environnement a souligné l'insuffisance de recherche de transversalité et de pratiques d'évaluation. La recherche de transversalité et l'évaluation ont donc été des préoccupations présentes dès le début du travail sur l'Agenda 21. Toutefois, il reste du travail à faire : affirmer les priorités pour la ville, élargir encore la concertation pour une plus forte implication des habitants et des partenaires locaux, mettre en perspective la situation rilliarde au regard des enjeux planétaires. »

Catherine LASSERRE, Adjointe au développement durable.

Principales étapes

1997 : Charte de l'environnement et décision de création d'un observatoire des quartiers

1999 :

- **Embauche des observateurs de quartiers** (statut d'emploi jeune)
- **Lancement du Grand projet de ville.**

2000-2001 : Participation au programme de recherche du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) sur les indicateurs de développement durable des quartiers.

2003 : Bilan de la charte de l'environnement

Depuis 2003 : Introduction de critères de qualité environnementale dans la construction de bâtiments communaux (groupe scolaire de Vancia ; Centre chorégraphique national ; locaux du service des espaces verts ; MJC ; centre aéré).

2003 : Journée de sensibilisation et de réflexion entre cadres et élus de la ville sur la notion de développement durable

Septembre 2004 : Délibération de lancement de l'Agenda 21

Novembre 2006 : Approbation de l'Agenda 21 et du plan d'actions

Décembre 2007 : Reconnaissance du MEEDDAT
2008 : Lancement de la démarche d'évaluation

Acteurs impliqués

- élus et services de la ville
- co-signataires de l'Agenda 21 : Pimm's (point information et médiation), Education nationale, bailleurs sociaux, association d'industriels Perica, comité d'environnement, Communauté urbaine de Lyon
- habitants et acteurs locaux
- partenaires institutionnels : Région Rhône-Alpes Conseil régional, DIREN Rhône-Alpes, Union européenne, MEEDDAT

Contact

Ville de Rillieux-la-Pape
165, rue Ampère
BP 111 - 69141 Rillieux-la-Pape Cedex

Pauline PERQUIS
Chargée de mission Agenda 21
04 37 85 00 93 / pauline.perquis@ville-rillieux-la-pape.fr

Catherine VIAL
Responsable du service Développement durable
04 37 85 01 56 / catherine.vial@ville-rillieux-la-pape.fr

Aller plus loin...

- www.ville-rillieux-la-pape.fr
- www.observatoire-territoires-durables.org/
- Guide « Observateurs de quartiers éléments pour une démarche »-MEDD-2002 téléchargeable sur www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/Observateurs-de-quartier.pdf
- www.comite21.org/

Quelques réalisations et indicateurs clés

Observation et évaluation des besoins et des impacts :

- 5 observateurs de quartiers, rattachés au service développement durable, conduisent des observations et enquêtes pour une meilleure prise en compte des besoins des habitants dans le développement des aménagements et des services publics sur le territoire
- Les observateurs de quartiers sont sollicités pour conduire des missions qui permettent d'apporter des éléments d'évaluation qualitative à certaines actions de l'Agenda 21. En 2008, ils sont mobilisés pour conduire une expérience pilote sur le quartier de la Velette visant à analyser la situation des quartiers au regard des objectifs de développement durable.
- Une enquête intitulée « bonne santé de la ville et de ses habitants » est co-conduite par des étudiants de l'IUT Technique de communication de Villeurbanne et les observateurs de quartiers. Ceux-ci repèrent la perception, par les habitants, de la ville et des avancées en matière de développement durable, et, identifient leurs engagements au quotidien.

Implication des acteurs :

 de la sensibilisation à la prise en charge d'actions.

- En 2004, la Ville s'est saisie de la semaine de la citoyenneté pour organiser une période de concertation avec les habitants. 120 personnes ont échangé sur 32 thèmes allant de l'accès aux loisirs, à l'urbanisme, ou au lancement de l'Agenda 21.
- Les agents de la Ville ont été formés en 2007-2008. Pendant une journée, la notion de développement durable a été introduite, discutée et illustrée. Les personnels ont aussi travaillé sur leurs pratiques professionnelles. Visites d'équipements et sollicitations sur des travaux, tels le Plan de déplacement inter-entreprise, complètent la formation.
- L'Agenda 21, initié par la Ville, est co-signé par l'Education Nationale, la communauté urbaine de Lyon, le Pimm's (point information et médiation), les industriels de l'association Perica, les bailleurs sociaux Dynastie, Semcoda et Erilia, les associations locales Cogelore et le comité d'environnement de Rillieux-la-Pape. Cette co-signature d'institutions représentatives des acteurs locaux témoigne de leur intérêt et permet à la Ville de bénéficier de l'appui de ces parties-prenantes pour mener des projets.
- En parallèle à l'Agenda 21, la Ville renforce un travail de coopération avec les acteurs de l'Education nationale, et plus globalement avec les services intervenant auprès des jeunes, pour le développement de la sensibilisation et de l'éducation au développement durable. Ainsi, l'outil « passeport éco-citoyen », initiative du Grand Lyon et de l'inspection académique, a été notamment testé sur 3 classes à Rillieux-la-Pape.

Transversalité :

 des pratiques internes de travail entre services s'organisent...

- Un groupe interne d'animation réunit chaque mois une vingtaine de personnes - directeurs, responsables de services, élus - pour faire le point sur les actions et prévoir les temps forts de l'Agenda 21.
- Le rapprochement des services et la réflexion stratégique globale permet d'articuler les démarches de Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et d'Agenda 21. Par exemple, sur le quartier de la Velette, une évaluation au regard du développement durable est enrichie par le résultat d'enquêtes menées par les observateurs de quartiers croisé avec celui du diagnostic social réalisé dans le cadre de la politique de la ville.

Fiche téléchargeable sur :

www.ddrhonAlpesraee.org (moteur de recherche Démarche globale de développement durable / Agenda 21 local - Initiatives de territoires)

Document réalisé par :

**RHONALPENERGIE**
Environnement

10 rue des Archers - 69002 Lyon
Téléphone : 04 78 37 29 14
Courriel : raee@raee.org
Internet : www.raee.org

Avec le soutien de :

**Rhône-Alpes** Région

